

Lettre d'une Neuchâteloise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 14

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Lettre d'une Neuchâteloise.

Tous nos lecteurs se souviennent de l'article que nous avons publié dans le *Conteur* du 11 mars sous le titre : *O ces hommes !* dans lequel les pauvres maris étaient si maltraités par une plume féminine, qui concluait ainsi :

« Que faire, mon Dieu ! que faire !

» Dame ! continuer à porter les culottes, en attendant mieux ; cela nous remonte le moral et sauve bien souvent des situations. »

Cette dernière réflexion a inspiré les lignes suivantes à une de nos abonnées de Neuchâtel :

Deux jeunes dames sortent de la boucherie avec leur provision de viande pour le lendemain, dimanche. Elles sont assez près voisines et cheminant du même côté.

— Mais, madame B..., dit l'une, vous avez l'air d'avoir quelque chose ; vous n'êtes pas comme d'habitude : vos enfants vont bien, j'espère ?

— Oh ! ma chère, si vous saviez ce qui vient de se passer chez nous, vous seriez aussi chagrinée que moi... J'en tremble encore.

— Vraiment !... racontez-moi un peu vos peines : Ce n'est pas moi qui vais répéter ce qu'on me confie. Et souvent et je sais qu'on éprouve du soulagement à dire ce qu'on a sur le cœur.

— Madame, tout est arrivé à cause de ce malheureux *Conteur vaudois*, que j'aime néanmoins, car assez souvent il a un mot juste à dire contre les mauvais maris, et j'attends toujours avec impatience le samedi soir pour le parcourir.

Vous avez lu sans doute l'article d'aujourd'hui sur les défauts des hommes : Eh bien, quand Jules est arrivé à la fin où il est dit qu'il faut que la femme porte les culottes, il est entré dans une colère terrible ! « Attends, tonnerre de *Conteur*, a-t-il crié en frappant un grand coup de poing sur la table, il y a assez longtemps que tu troubles les ménages en excitant les femmes à la révolte ! »

Et j'étais toute tremblante, tandis que la vaisselle dansait sur la nappe. Et sans s'inquiéter de moi, Jules mit son

pardessus et son feutre gris, et malgré les cris des enfants, il est parti en me disant d'un ton menaçant : « Lis ton *Conteur* tant qu'il te plaira, mais rappelle-toi que jamais, jamais tu ne porteras les culottes !

Vous pouvez penser, madame, si je puis être tranquille... Qui sait à quelle heure je reverrai mon mari ; qui sait s'il n'aura pas ce soir la main aussi dure que les hommes dont parle le *Conteur vaudois* ?... (Elle sanglote).

— Mais, ma pauvre amie, reprend la voisine, vous êtes vraiment encore dans la catégorie des saules pleureurs où j'ai brillé pendant pas mal de temps ; car autrefois mon mari n'était qu'un tyran, un pacha devant lequel je tremblais lorsqu'il n'était pas à son cercle ou au café.

Un jour que je réfléchissais à ma peu tendre moitié, il me vint une idée. Ce qu'elle m'a fait de bon sang cette idée, ce qu'elle m'a profité !...

Un soir, voyant que mon mari s'attachait dans ses préparatifs de départ pour le cercle, je lui dis : « Mais n'es-tu pas bientôt prêt ? tu vas arriver le dernier : » « Tiens, fit-il, on dirait que madame s'impatiente de me voir les talons ! »

Autrefois je n'aurais pas osé ouvrir la bouche, mais grâce à ma bonne inspiration, je lui répondis : « Tu voudrais peut-être que je verse des ruisseaux de larmes, parce que tu vas au cercle ?... Non !... j'aime bien avoir aussi mon petit moment de liberté : tu sais, quand les chats sont loin... »

Jules resta au moins deux minutes avant de pouvoir rattraper son souffle. Je l'ai laissé tout entier à son ébahissement, et sortis de la chambre en entonnant un petit refrain qui résonna gaiement dans ma cuisine.

Au bout d'un moment, la porte s'entrouvrit et une voix très douce me dit gentiment : « Elisa, je sors un instant, je rentrerai de bonne heure. »

A dix heures, heure indue pour un habitué du cercle, mon mari se glissait dans le lit conjugal. Rentré trop tôt, il eut à mon service quelques aménités qu'il n'avait pas eu le temps de débiter aux jolies sommelières. Tout en bâillant et en lui présentant mon dos dans sa plus belle courbe, je lâchai quelques

phrases que j'avais un peu l'air de prononcer en rêvant :

« Qu'elle scie que la vie, disais-je, » surtout la vie d'une femme mariée !... » Ne serait-il pas plus simple de ne pas se marier, de vivre quelque temps ensemble, et si ça n'allait pas... au revoir, la compagnie ! On aurait au moins un peu de changement, tandis que toujours la même figure, c'est à crisper les nerfs ! »

Je frémissais en songeant à ce qu'eût dit ma mère, qui m'avait inspiré un grand respect pour le saint état du mariage, si elle m'eût entendue.

— Elisa, me répondit mon seigneur et maître, ta conduite d'aujourd'hui me surprend ; tu avais un air si indifférent quand je suis parti, et maintenant tu te ris du mariage, tu foutes aux pieds les instructions de ta mère (notez, chère amie, qu'il déteste sa belle-mère). Eh bien, de deux choses l'une : ou tu fréquentes en mon absence de mauvaises compagnies, ou tu lis des romans !

— Mais mon pauvre homme, que tu es pourtant vieux jeu ! répliquai-je, tu vois du mal où il n'y en a pas. Je prépare tes repas, je soigne tes mioches, je me couche longtemps avant toi, ce qui fait que tu trouves la place toute chaude, et tu te plains encore !... Eh bien ! vrai, tu n'es pas commode.

Là-dessus je m'endormis du sommeil du vainqueur. Et voulez-vous croire que depuis ce jour-là je ne tremble plus devant mon mari. Il reste tous les soirs à la maison, et je crois que décidément c'est moi qui porte les culottes. Ce brave ami a assez souvent l'air de s'ennuyer, il *taugue* de temps en temps et il bâille plus souvent qu'à son tour.

Moi, je ris sous cape en le voyant de temps à autre ouvrir à moitié un œil et m'observer avec un air inquiet. Je me figure alors qu'il guette si je ne vais pas me sauver pour faire quelque niche... m'en aller peut-être au cercle !...

La morale de tout ceci, chère voisine, est que vous ne devez pas comme cela vous laisser abattre. Vous porterez encore la culotte, je vous le garantis. Croyez-moi, ayez l'air indigné contre le *Conteur vaudois*, dites à votre moitié que rien n'est plus laid qu'une femme

qui n'est pas soumise à son mari, comme l'écriture l'ordonne; que ce *Conteur vaudois* devrait être banni de toutes les familles; bien plus, vous le refuserez la première fois qu'il reparaitra.

Et votre mari content d'avoir ainsi gagné la partie croira de porter les culottes.

Vous savez, madame, je vous passerai mon *Conteur* tous les samedis soir.

Tout en remerciant l'auteur de la spirituelle correspondance qui précède, nous le prions de vouloir bien nous indiquer son adresse exacte, désirant lui faire une communication.

Les gaietés du 1^{er} avril.

Un chroniqueur du journal le *Temps* nous raconte que ces jours-ci on voit s'étaler dans les devantures des papeteries parisiennes les facéties les plus bizarres, sous forme de billets de faveur, de faire-part, de lettres autographiées, de cartes d'invitation, de diplômes, etc., qui s'enlèvent à l'approche du 1^{er} avril.

Il y en a pour tous les usages, pour tous les goûts: gentilles à l'égard des jeunes filles, propos désobligeants pour belles-mères, allusions délicates aux conjugales infortunes, brevets de maris trompés, entrées de faveur pour Mazas, lettres à double entente, etc.

Les lettres sont le morceau de résistance; elles se composent invariablement d'une page qui est tout miel, contredite par une seconde page tout vinaigre. En voici un spécimen:

Ma chère belle-mère.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous affirmer combien vous êtes aimable, combien est vive et sincère la profonde amitié dont vous êtes digne. Depuis que j'ai eu le bonheur d'épouser votre fille, vous avez toujours eu pour moi les bontés d'une mère et jamais vous ne m'avez donné l'occasion de vous adresser le moindre reproche, etc.

Mais au bas des formules affectueuses qui remplissent une partie de la feuille, un *post-scriptum* insidieux invite la belle-mère à ouvrir la lettre et à regarder au travers. Or dans la transparence du papier que lit-elle?

Ma chère belle-mère.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous dire que vous me bassinez; pour vous redire combien je vous aime quand vous êtes loin de moi. Depuis que j'ai eu le bonheur d'épouser votre fille je suis le plus malheureux des hommes, etc.

Trop heureuse encore la belle-mère qui ne reçoit pas sous la même enveloppe un « Bon pour 500 coups de trique à recevoir des amis de son gendre. »

Mais que les belles-mères se consolent! Les jeunes filles ne sont pas mieux traitées. On leur envoie des « bons de poste pour cinq ou six baisers » délivrés

par le ministère de l'amour » et payables dans tout bureau du territoire de la république de Cythère, des traites les invitant à « encaisser sans autre avis, contre le présent effet, la somme de mille et un baisers bien tendres, « qu'elles passeront en compte à la banque de Cythère. » Mais des farceurs ne se font pas faute de leur adresser une lettre où la première page leur prodigue des tendresses démenties par la seconde. Exemple:

(1^{re} page). Je tiens à demander votre main le plus tôt possible à vos chers parents, mais je veux auparavant savoir si je puis espérer que vous m'aimerez. Accordez-moi cinq minutes d'entretien. Je vous attendrai ce soir entre huit et neuf heures.

(2^{me} page) avec une bonne trique, et je vous flanquai, de la part de vos parents, une raclée soignée pour vous apprendre à recevoir des billets doux à l'insu de vos parents. Petite effrontée, va! que je t'y repince!

Aux gens qui aiment le théâtre, on envoie sous enveloppe un billet de faveur pour une loge. Mais sous le mot « loge, » imprimé en capitales énormes, se trouve une mention en caractères minuscules, invisibles au premier abord: la loge est une loge... de concierge.

A côté de ces farces épistolaires, viennent les cadeaux facétieux. On n'imagine pas quelle quantité il s'en fabrique chaque année, dans une douzaine de maisons du faubourg Saint-Antoine et quelle quantité est expédiée à l'étranger: Etais à cigares disposés de telle façon que les cigares, dès que vous pressez sur un bouton, disparaissent. Fleurs à surprises, dont les pétales parfumées, en métal, sont mues par un ressort et se referment brutalement sur le nez de la victime à qui vous les faites sentir. Appareils photographiques que l'on braco contre un innocent compagnon, et dont l'objectif, sous la pression d'une poire à air, se déplace et livre passage à un vaporisateur dont le contenu va asperger le visage de celui qui pose.

Et tant d'autres objets de ce genre dont s'amuse la jeunesse parisienne.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

VIII

Ce qui détournait l'oncle de sa route, ce n'était pas seulement le désir de donner à son petit patrimoine le coup d'œil du maître, et de faire respecter, s'il y avait lieu, ses droits de propriétaire; il voulait encore obtenir, sur le compte de Samelet, quelques renseignements qui pouvaient être utiles à Pierre à Claude, et voir si ce dernier n'avait aucune chance de se récupérer un jour sur les biens du charretier. Il s'adressa d'abord à ses fermiers, qui ne lui laissèrent aucun doute à ce sujet.

— Tenez, dit la fermière, je vous garantis que la Justice est venue une douzaine de fois chez eux depuis ce printemps; on a saisi les récoltes et le bétail, subasté le terrain, tant

y a que la pauvre femme a eu bien de la peine à sauver son trousseau. Ça fait pitié! Et les frais! On n'ose pas y penser: l'assesseur, le greffier, l'huissier, les experts, le procureur, il faut payer tous ces gens-là. Le bon Dieu nous préserve de passer par leurs griffes? Mais, dites donc, l'oncle, est-ce qu'on rongerait comme cela le bien des pauvres gens du temps des Bernois? Je n'avais que douze ans quand on a mis à bas l'ours, et je n'en puis rien dire.

— Hélas! ma pauvre Nanette, sous les Bernois il y avait le bailli et le curial, sans compter les autres; aujourd'hui il y a la Justice, soit disant Justice de paix, et les procureurs! ce qui revient au même, c'est comme disait l'autre: si la pierre frappe sur la cruche, tant pis pour la cruche, et si la cruche frappe sur la pierre, tant pis pour la cruche.

Hélas! oui, c'est toujours le petit qui est tondu. Voilà Samelet qui revient de Lausanne.

— Est-ce lui qui chante au bas du pré? Il a pris du thé d'octobre, comme à son ordinaire.

Samelet arrivait en effet cahin-caha, en chantant ce refrain alors en vogue: ¹

La violette breinlé, breinlé,

La violette breinléra.

— Salut, l'oncle, comment vous va? On s'en revient un peu joyeux..., mais ça ne fait rien... on a bu deux verres de trop... Ces tonnerres de procureurs, ils veulent me manger vif, mais je m'en moque comme de l'an quarante, on a encore de l'argent, et ils ne l'auront pas... et bonjour la belle!...

...La violette breinlé, breinlé,

Por stu iädzo le tridra...

— Dis donc, l'oncle, il ne faut pas que Pierre à Claude se mette dans la boule que je veux lui faire perdre quelque chose, on est encore un homme, et quand même il n'a pas voulu donner sa fille à notre Charles, je veux bien le payer... Est-ce qu'il croit par hasard que sa fille soit un si beau parti?... Qu'il la donne seulement à son demi-fou de Montpreveyres, on en trouvera bien un autre.

— Ah! ça, l'ami Samelet, il n'y a point de mal à dire du cousin, c'est un brave garçon; et d'ailleurs Pierre à Claude n'a rien refusé, puisqu'on ne lui a rien demandé.

— Dans tous les cas, c'est lui qui est la cause que notre Charles s'est enrôlé; s'il n'avait pas bien vu de quoi il retournait, il ne serait pas parti... Mais il n'y a pas de mal, il trouvera bien une autre femme quand il reviendra..., et quand même on est un peu dans les procureurs à présent..., on veut bien tâcher de lui laisser un patrimoine... J'ai de bons bras et de bonnes jambes... Dieu merci!... et j'ai acheté un Gris pour recommencer à charrier... Si on a eu des malheurs, ça ne fait rien... et bonjour la belle!... on tâchera bien de s'en sortir...

...La violette breinlé, breinlé,

La violette breinléra...

Et Samelet gagna sa maison en faisant des imprécations contre la justice et les rongeurs, le tout entremêlé du même refrain rauque et nasillard. Evidemment, il n'y avait pas grand fond à faire sur un pareil homme et, sans en demander davantage, l'oncle reprit le chemin de Mauverney. A l'entrée du sentier du Cha-

¹ Chanson faite en 1815, sur la chute de Napoléon.